

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle Question écrite n° 44145

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les propositions formulées, dans le rapport rendu public le 13 mai 2013 par M. Pierre Lescure, président de la mission "Acte II de l'exception culturelle", afin de contribuer aux politiques culturelles à l'ère numérique. Dans ce rapport, la mission recommande de renforcer l'animation des DRAC concernant le soutien à l'art multimédia et numérique, mobiliser plus systématiquement le correspondant Dicréam et définir des orientations nationales sous la forme d'une circulaire ministérielle. Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement au regard de cette proposition.

Données clés

Auteur : Mme Véronique Louwagie

Circonscription : Orne (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 44145

Rubrique: Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 décembre 2013, page 12499

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)